

BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Annonces diverses

CASINO, GUICHARD-PERRACHON

Société anonyme au capital social de 165.892.131,90 €
 ayant son siège social 1 cours Antoine Guichard, 42000 Saint-Etienne, France
 554 501 171 RCS Saint-Etienne
 (la « Société » ou « CGP »)

Avis des Administrateurs Judiciaires de CGP aux parties affectées par le projet de plan de sauvegarde accélérée (Article R. 626-55 du Code de commerce)

Par jugement du 25 octobre 2023, le Tribunal de commerce de Paris a décidé l'ouverture d'une procédure de sauvegarde accélérée à l'égard de la Société et a notamment désigné :

- la SELARL FHBX, prise en la personne de Maître Hélène Bourbouloux, dont le domicile professionnel est sis au 176, avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine (92200) ;
- la SELARL Thevenot Partners, prise en la personne de Maître Aurélie Perdereau, dont le domicile professionnel est sis au 42, rue de Lisbonne à Paris (75008) ; et
- la SCP ABITBOL ET ROUSSELET, prise en la personne de Maître Frédéric Abitbol, dont le domicile professionnel est sis au 38, avenue Hoche à Paris (75008),

en qualité d'administrateurs judiciaires de la Société avec mission de surveillance (les « **Administrateurs Judiciaires** »).

A l'appui de la demande d'ouverture de la procédure de sauvegarde accélérée, la Société a établi et soumis au Tribunal un projet de plan de sauvegarde accélérée.

1) Parties affectées par le projet de plan de sauvegarde accélérée

Par la présente, conformément aux dispositions de l'article R. 626-55 du Code de commerce, les Administrateurs Judiciaires avisent les titulaires de créances et de droits nés antérieurement à la date du jugement d'ouverture de la procédure de sauvegarde accélérée à l'égard de la Société qu'ils sont des parties affectées par le projet de plan de sauvegarde accélérée et qu'elles sont en conséquence membres d'une classe (les « **Parties Affectées** »), en application de l'article L. 626-30 du Code de commerce :

- **Les créanciers sécurisés par des sûretés réelles portant sur des biens appartenant à la Société pour les financements suivants :**
 - Les prêteurs bancaires sécurisés, pour les financements suivants :

Référence	Descriptif
1 RCF 2026 - 2051M	Cautionnement de Casino, Guichard-Perrachon en garantie du Contrat de Crédit Syndiqué Renouvelable (<i>Revolving Facility Agreement</i>) de droit français en date du 18 novembre 2019 conclu entre Casino, Guichard-Perrachon, Casino Finance et Monoprix en tant qu'emprunteurs, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank en tant qu'agent et Citibank N.A., London Branch en tant qu'agent des sûretés, d'un montant en principal de 2.051.420.169 euros, arrivant à échéance le 16 juillet 2026 pour la Tranche A et arrivant à échéance le 31 octobre 2023 pour la Tranche B
2 TLB 2025 - 1425M	Contrat de crédits senior syndiqué (<i>Senior Facilities Agreement</i>) de droit anglais en date du 1 ^{er} avril 2021 conclu entre Casino, Guichard-Perrachon en tant qu'emprunteur, Crédit Suisse (Deutschland) Aktiengesellschaft en tant qu'agent et Citibank N.A., London Branch en tant qu'agent des sûretés, d'un montant en principal de 1.425.000.000 euros, arrivant à échéance le 31 août 2025

▪ **Les créanciers chirographaires de la Société, pour les financements suivants :**

- Les titulaires d'obligations *high yield* sécurisés¹, pour le financement suivant :

Référence	Descriptif
3 HY 2024 - 553M	Garantie de Casino, Guichard-Perrachon au titre d'un contrat de souscription (<i>Indenture</i>) d'obligations <i>high yield</i> de droit new yorkais en date du 20 novembre 2019 conclu entre Quatrim en tant qu'émetteur (<i>Issuer</i>) Citibank N.A., London Branch en tant que teneur de registre (<i>Registrar</i>) et Citibank N.A., London Branch en tant qu'agent (<i>Trustee</i>), d'un montant nominal initial de 800.000.000 euros, portant intérêts au taux de 5,875% par an et venant à échéance le 15 janvier 2024, identifié sous les codes ISIN XS2010039118 et XS2010038490

- Les titulaires d'obligations *high yield* non sécurisés, pour les financements suivants :

Référence	Descriptif
4 HY 2026 - 371M	Obligations <i>high yield</i> de droit new yorkais émises en application d'un contrat de souscription (<i>Indenture</i>) en date du 22 décembre 2020 conclu entre Casino, Guichard-Perrachon en tant qu'émetteur (<i>Issuer</i>) Citibank N.A., London Branch en tant que teneur de registre (<i>Registrar</i>) et Citibank N.A., London Branch en tant qu'agent (<i>Trustee</i>), d'un montant nominal initial de 400.000.000 euros, portant intérêts au taux de 6,625% par an et venant à échéance le 15 janvier 2026, identifiées sous le code ISIN XS2276596538
5 HY 2027 - 516M	Obligations <i>high yield</i> de droit new yorkais émises en application d'un contrat de souscription (<i>Indenture</i>) en date du 13 avril 2021 conclu entre Casino, Guichard-Perrachon en tant qu'émetteur (<i>Issuer</i>) Citibank N.A., London Branch en tant que teneur de registre (<i>Registrar</i>) et Citibank N.A., London Branch en tant qu'agent (<i>Trustee</i>), d'un montant nominal de 525.000.000 euros, portant intérêts au taux de 5,25% et venant à échéance le 15 avril 2027, identifiées sous le code ISIN XS2328426445

- Les titulaires d'obligations et autres titres de créances de droit français non sécurisés, pour les financements suivants :

Référence	Descriptif
6 EMTN 2024 - 509M	Titres de créances négociables (<i>Euro Medium Term Notes</i>) émis en application d'un prospectus d'émission en date du 3 décembre 2013 et de termes et conditions finales (<i>Final Terms</i>) en date du 28 février 2014, d'un montant nominal initial de 900.000.000 euros, portant intérêts au taux initial de 3,248% (réajusté à 4,498%) et venant à échéance le 7 mars 2024, identifiés sous le code ISIN FR0011765825
7 EMTN 2025 - 357M	Titres de créances négociables (<i>Euro Medium Term Notes</i>) émis en application d'un prospectus d'émission en date du 1 ^{er} décembre 2014 et de termes et conditions finales (<i>Final Terms</i>) en date du 4 décembre 2014, d'un montant nominal initial de 650.000.000 euros, portant intérêts au taux initial de 2,330% (réajusté à 3,580%) et venant à échéance le 7 février 2025, identifiés sous le code ISIN FR0012369122

¹ Etant précisé que la créance de garantie elle-même n'est pas garantie par des sûretés réelles consenties par Casino, Guichard-Perrachon en tant que garant

Référence	Descriptif
8 EMTN 2026 - 414M	Titres de créances négociables (<i>Euro Medium Term Notes</i>) émis en application d'un prospectus d'émission en date du 3 décembre 2013 et de termes et conditions finales (<i>Final Terms</i>) en date du 1 ^{er} décembre 2014, d'un montant nominal initial de 900.000.000 euros, portant intérêts au taux initial de 2,798% (réajusté à 4,048%) et venant à échéance le 5 août 2026, identifiés sous le code ISIN FR0012074284
9 NEUCP 2023 - 5M	Titre négociable à court terme émis le 24 février 2023 en application d'un programme non garanti d'émission de titres négociables à court terme (<i>Negotiable European Commercial Paper – NEU CP</i>) en date du 9 juin 2022, d'un montant nominal de 5.000.000 dollars américains, portant intérêts au taux de 5,95% et venu à échéance le 26 juin 2023, identifié sous le code ISIN FR0127851899
10 TSSDI 2005 - 500M	Valeurs mobilières super-subordonnées à durée indéterminée (<i>Undated Deeply Subordinated Notes</i>) émises en application du prospectus (<i>Offering Circular</i>) en date du 18 janvier 2005, d'un montant nominal de 500.000.000 euros, portant intérêts au taux initial de 7,5% (réajusté à CMS 10 ans + 1%, cappé à 9%), identifiées sous le code ISIN FR0010154385
11 TSSDI 2005 - 100M	Valeurs mobilières super-subordonnées à durée indéterminée (<i>Undated Deeply Subordinated Notes</i>) émises en application du prospectus (<i>Offering Circular</i>) en date du 11 février 2005, d'un montant nominal de 100.000.000 euros, portant intérêts au taux initial de 7,5% (réajusté à CMS 10 ans + 1%, cappé à 9%), identifiées sous le code ISIN FR0010154385 (titres assimilés aux valeurs mobilières super-subordonnées à durée indéterminée émises en application du prospectus du 18 janvier 2005)
12 TSSDI 2013 - 750M	Valeurs mobilières super-subordonnées à durée indéterminée (<i>Undated Deeply Subordinated Notes</i>) émises en application du prospectus en date du 22 octobre 2013, d'un montant nominal de 750.000.000 euros, portant intérêts au taux initial de 4,87% (réajusté à un taux variable + 3,819 %), identifiées sous le code ISIN FR0011606169

- Les bénéficiaires de l'engagement d'indemnisation au titre de l'amortissement du goodwill généré par l'acquisition des actions de la société Companhia Brasileira de Distribuição et consenti par CGP aux termes d'un accord d'indemnité (*Indemnity Agreement*) du 8 juillet 2005 ;
- Les bénéficiaires de programmes d'attribution d'actions gratuites de la Société en période d'acquisition :

Référence	Descriptif
13 AGA 2023 - 6789	Bénéficiaires du programme d'attribution d'actions gratuites de Casino, Guichard-Perrachon mis en place le 15 décembre 2021, dont la date d'acquisition était prévue le 31 juillet 2023 pour 9.052 actions gratuites autorisées et 6.789 actions gratuites restant à attribuer
14 AGA 2024 - 7809	Bénéficiaires du programme d'attribution d'actions gratuites de Casino, Guichard-Perrachon mis en place le 7 mai 2019, dont la date d'acquisition est prévue le 7 mai 2024 pour 7.809 actions gratuites autorisées
15 AGA 2025 - 8171	Bénéficiaires du programme d'attribution d'actions gratuites de Casino, Guichard-Perrachon mis en place le 27 avril 2020, dont la date d'acquisition est prévue le 27 avril 2025 pour 8.171 actions gratuites autorisées

Référence		Descriptif
16	AGA 2024 - 114114	Bénéficiaires du programme d'attribution d'actions gratuites de Casino, Guichard-Perrachon mis en place le 28 juillet 2021 dont la date d'acquisition est prévue le 28 juillet 2024 pour 231.932 actions gratuites autorisées et 114.114 actions gratuites restant à attribuer
17	AGA 2026 - 3972	Bénéficiaires du programme d'attribution d'actions gratuites de Casino, Guichard-Perrachon mis en place le 28 juillet 2021 dont la date d'acquisition est prévue le 28 juillet 2026 pour 3.972 actions gratuites autorisées
18	AGA 2023 - 20853	Bénéficiaires du programme d'attribution d'actions gratuites de Casino, Guichard-Perrachon mis en place le 28 juillet 2021 dont la date d'acquisition était prévue le 30 avril 2023 pour 22.641 actions gratuites autorisées et 20.853 actions gratuites restant à attribuer
19	AGA 2025 - 196426	Bénéficiaires du programme d'attribution d'actions gratuites de Casino, Guichard-Perrachon mis en place le 10 mai 2022 dont la date d'acquisition est prévue le 10 mai 2025 pour 318.727 actions gratuites autorisées et 196.426 actions gratuites restant à attribuer
20	AGA 2024 - 4326	Bénéficiaires du programme d'attribution d'actions gratuites de Casino, Guichard-Perrachon mis en place le 10 mai 2022 dont la date d'acquisition est prévue le 28 février 2024 pour 6.798 actions gratuites autorisées et 4.326 actions gratuites restant à attribuer
21	AGA 2024 - 40707	Bénéficiaires du programme d'attribution d'actions gratuites de Casino, Guichard-Perrachon mis en place le 15 décembre 2022 dont la date d'acquisition est prévue le 31 août 2024 pour 61.836 actions gratuites autorisées et 40.707 actions gratuites restant à attribuer
22	AGA 2026 - 843007	Bénéficiaires du programme d'attribution d'actions gratuites de Casino, Guichard-Perrachon mis en place le 21 avril 2023 dont la date d'acquisition est prévue le 21 avril 2026 pour 856.777 actions gratuites autorisées et 843.007 actions gratuites restant à attribuer

▪ **Les actionnaires de la Société**

Il en résulte que les autres titulaires de créances et de droits nés antérieurement à la date du jugement d'ouverture de la procédure de sauvegarde accélérée à l'égard de la Société qui ne seraient pas expressément listés ci-dessus ne sont pas affectés par une telle procédure.

2) Communication des accords de subordination

Les Administrateurs Judiciaires invitent les Parties Affectées à leur faire connaître par retour de mail à l'adresse projectc@thevenotpartners.eu, copie casino@is.kroll.com, au plus tard dans un délai de 10 jours calendaires à compter de la publication du présent avis, l'existence de tout accord de subordination dont elles auraient connaissance et qui aurait été conclu avant le 25 octobre 2023, accompagné de tous éléments justificatifs.

A défaut de communication d'un tel accord dans le délai susvisé, celui-ci sera inopposable à la procédure de sauvegarde accélérée, conformément aux articles L. 626-30 et R. 626-55 du Code de commerce.

3) Modalités de communication électronique avec les Administrateurs Judiciaires

Les Administrateurs Judiciaires informent les Parties Affectées que toute communication par voie électronique devra être adressée par courriel à l'adresse suivante : projectc@thevenotpartners.eu, copie casino@is.kroll.com.

Conformément à l'article R. 626-55 du Code de commerce, vaut consentement à la transmission par voie électronique l'utilisation de ces modalités de communication électronique.

Les administrateurs judiciaires de la Société :

- **SELARL FHBX** (Maître Hélène Bourbouloux)
- **SELARL Thevenot Partners** (Maître Aurélia Perdereau)
- **SCP ABITBOL ET ROUSSELET** (Maître Frédéric Abitbol)